



COMMISSION DES DELEGUES

Procès-Verbal n° 1

Réunion du :	Jeudi 25 Août 2022
Présents :	Mme Béatrice MONNIER MM. André VITIELLO - Gérard IVORA – Jean Paul RUIZ
Absent excusé :	M. Guy BOLARD

INFORMATION

1. Dans le cadre de l'article 188 et 190 des R.G. et 80 des R.S. du District du Var, les décisions prises par les Commissions non disciplinaires peuvent être frappées d'appel par toute personne directement intéressée dans le délai de sept jours à compter du lendemain du jour de la notification de la décision contestée (par exemple, une décision notifiée le 15 du mois ne peut être contestée que par l'envoi d'un appel, au plus tard, le 22 du mois). Le jour de la notification est le jour de la publication de la décision sur le site internet officiel du District ou sur Footclubs.

Les règlements des compétitions peuvent prévoir des dispositions spécifiques concernant les délais d'appel. L'appel est adressé à la commission d'Appel par courrier électronique envoyé d'une adresse officielle du club. A la demande de la commission compétente, l'appelant devra être en mesure de produire un accusé de réception de cet envoi. Le non-respect de ces formalités entraîne l'irrecevabilité de l'appel.

2. La commission compétente transmet, par tous moyens, une copie de cet appel aux parties intéressées.

3. Tout appel entraîne la constitution de frais de dossier d'un montant fixé par l'instance dont dépend la commission d'appel, et qui est débité du compte du club appelant (46 €), ou joints par chèque s'il ne s'agit pas d'un club,

4. La Commission compétente saisie de l'appel statue sur sa recevabilité, puis sur la régularité de la procédure antérieure, puis sur le fond.

5 - L'appel des décisions à caractère disciplinaire relève des procédures particulières prévues au Règlement Disciplinaire figurant dans l'article 83 des R.S. du District du Var.

ORDRE DU JOUR

- Présentation du bureau
- Frais de déplacement des délégués
- Préparation de la réunion plénière d'avant saison des délégués, ce même jour à 18 h.
- Rappels sur le rôle du délégué

COMPOSITION DU BUREAU

FONCTIONS DU BUREAU

Président : Monsieur André VITIELLO

Désignations : Monsieur André VITIELLO – Madame Nathalie COGGIA (Directrice Administrative)

Secrétaire : Madame Béatrice MONNIER

Délégué du Comité Directeur : Monsieur Gérard IVORA

Cartes grises et justificatifs de domicile : Madame Béatrice MONNIER

Frais de déplacement "impayés" : Madame Béatrice MONNIER

Membres : MM. Guy BOLARD – Jean-Paul RUIZ



REUNION PLENIERE D'AVANT SAISON DES DELEGUES

Jeudi 25 Août 2022 à 18h00

Assistent à la réunion : Mme Nathalie COGGIA – William PONT

Membres de la Commission des délégués de la Ligue Méditerranée : M. DI MARCO Philippe – M. GOUT Claude – M. N'DAW Mourath.

Le Président du District M. William PONT souhaite la bienvenue à tous les participants. Il remercie tout d'abord les membres de la Commission pour le travail accompli durant la précédente saison.

Une minute de silence a été observée pour les personnes qui nous ont quittés dernièrement.

Le président rappelle que le rôle du délégué est important. Que leur présence est indispensable.

Que la catégorie SENIORS D1 sera relevée cette saison.

Il présente ensuite le déroulement de la réunion plénière d'avant saison des délégués qui a lieu dès la fin de la présente réunion de la commission ce même jour à 18 h 00.

Délégués présents : M. ALEXANDRE Michel – M. ANDRE Robert – M. BALLON Jacky – M. BIAVA Bernard – Mme CHAMPOURLIER Annick – M. CHASSON Jean-Pierre – M. DONDERO Stéphane – M. EL MORABTI Ilyas – M. ESQUIER Pierre – M. FAUCHER Jean-Yves – M. FRANCESCHINI Jean-Pierre – M. GENTE Cédric – M. GUIGUES Patrick – M. IVORA Gérard – M. LE DORAN Julien – M. MARY Jean-Pierre – M. MASSOLO Yvan – Mme MONNIER Béatrice – M. PROCACCIA David – M. RINAUDO Christian – M. SABI Benyagoub – M. SAEZ Yves – M. SASSO Blaise – M. SICHKNECHT Jacky – M. VILLANOVA Florent – M. ZARCONE Charles

Absents excusés : M. BATTAGLIONE Serge – M. BENNOUR Khirdine – M. BOLARD Guy – M. ESCUDERO Christophe – M. FEDDAOUI MEZRIGUI Saifeddine – M. GERBY Hubert – Mme MARTINEZ Laure – M. MULDER Jean-Paul – M. ROERO Christian – Mme ROERO Régine

Allocution de M. VITIELLO André

Le président M. VITIELLO André souhaite la bienvenue à tous les participants.

Il présente les membres de la Commission.

Un nouveau membre rejoint la commission : M. Guy BOLARD.

Il ajoute qu'en cas d'incidents sur un match il doit être prévenu rapidement.

Allocution de M. DI MARCO Philippe (commission délégués Ligue de la Méditerranée)

M. DI MARCO Philippe remercie les membres et les délégués de leur présence.

Il présente les membres de la Ligue Méditerranée et informe les délégués des jours et horaires des réunions de la commission des délégués de la ligue de la Méditerranée.

Allocution de M. GOUT Claude (commission délégués Ligue de la Méditerranée)

M. GOUT Claude informe les délégués sur l'augmentation des frais des officiels pour la nouvelle saison :

FORFAIT de 36 € plafonné à 80 kms aller/retour – indemnité de 0.446 euros du kilomètre supplémentaire.

En Coupe de France et Gambardella : les frais sont payés par les CLUBS.



Une attention particulière et stricte doit être faite au niveau des éducateurs (prête nom) et doit être précisé sur le rapport.

La FMI doit être envoyée le soir même avant 20H00.

Les rapports doivent être remplis correctement. Se vérifier avant de l'envoyer.

Quelques rappels sur le rôle du délégué.

Intervention de M. VITIELLO André

Il informe les délégués sur le droit de réserve (pas de copinage)

La présence des délégués est obligatoire si possible à la commission de discipline.

Un rappel est fait sur le rôle du délégué AVANT, PENDANT et APRES la rencontre.

Il informe d'une augmentation des frais pour la nouvelle saison :

FORFAIT de 40 € plafonné à 86 kms aller/retour – indemnité de 0.446 € du kilomètre supplémentaire.

Frais de déplacement payés par le District pour les nouvelles catégories :

U15 D1 – U16 D1 – FUTSAL – LOISIRS : une liste des catégories vous sera envoyée.

Tous les délégués ont le même nombre de désignations.

Plusieurs autres questions d'ordre général sont posées par des délégués auxquelles il est répondu par les membres de la commission.

Le Président souhaite à tous, une excellente saison.

L'ordre du jour étant épuisé il clôture la réunion à 19 heures 30.

*Prochaine réunion
sur convocation*

Le Président : André VITIELLO
La Secrétaire : Béatrice MONNIER